

Le Président Michel Djotodia Am Nondroko exprimé le mea-culpa envers les minorités ethniques centrafricains

Bangui, 5 juin 2013 (ACAP) Le Président Michel Djotodia Am Nondroko, a , au nom de la nation Centrafricaine exprimé le pardon pour toutes les stigmatisations, les moqueries et les mépris dont souvent victimes les albinos vivant en République Centrafricaine.

Cette déclaration est faite lors de la rencontre du Chef de l'Etat avec les minorités ethniques de la République centrafricaine, mercredi 5 juin 2013 à Bangui.

Voici l'intégration du discours prononcé par le Président de la République, Michel Djotodia Am Nondroko.



PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DIRECTION DU CABINET

MINISTRE

CONSEILLER CHARGE DES AFFAIRES

RELIGIEUSES ET DES MINORITES

ETHNIQUES



REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Unité – Dignité – Travail

**COMMUNICATION DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
AVEC LES MINORITES ETHNIQUES
AU PALAIS DE LA RENAISSANCE**

Chers compatriotes, responsables des minorités ethniques à savoir les peulhs, les pygmées, les albinos, sans oublier les dris et les lithos qui n'ont pu être avec nous aujourd'hui ;

Un des piliers fondamentaux des droits de l'homme est le principe que tous les hommes naissent libres et égaux, avec les mêmes droits et la même dignité. Je répète avec les mêmes droits et la même dignité. >

Le 22 mai 2013, en apposant ma signature au bas d'un décret nommant un Ministre-Conseiller Chargé des Minorités Ethniques, je voudrais lutter contre la discrimination ethnique qui continue à poser un problème important dans le monde en général et dans notre pays en particulier, affectant nos groupes minoritaires. Cette discrimination et cette persécution pour raison d'ethnicité

prend plusieurs formes jusqu'aux formes plus nuancées où certains groupes ethniques ne jouissent pas des mêmes droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels que le reste de la population dans notre pays malheureusement. >

Dans cet esprit, il n'est pas inutile de rappeler que l'article 4 alinéa 1 du texte de la déclaration des droits des personnes appartenant à des minorités nationales ou ethniques, religieuses et linguistiques nationales adoptée par l'Assemblée Générale des Nations Unies dans sa résolution 47/135 du 18 décembre 1992 dispose que :

« Les Etats prennent, le cas échéant, des mesures pour que les personnes appartenant à des minorités puissent exercer intégralement et effectivement tous les droits de l'homme et toutes les libertés fondamentales, sans aucune discrimination et dans des conditions de pleine égalité devant la loi ».

A l'alinéa 5 du même article, il est mentionné que : « les Etats devraient envisager des mesures appropriées pour que les personnes appartenant à des minorités puissent participer pleinement au progrès et au développement économique de leur pays ».

M'adressant d'abord à vous **compatriotes albinos**, vos droits, les droits des albinos sont des droits de l'homme, vous êtes des hommes à part entière et non le fruit d'une quelconque malédiction divine ; l'albinisme est tout

simplement une anomalie héréditaire et congénitale, causée par l'absence du pigment mélanique dans le sang. Ainsi j'exprime envers vous le pardon de la Nation pour toutes les stigmatisations, les moqueries et les mépris dont vous êtes souvent victimes. Certains compatriotes par ignorance viennent vers vous pour avoir soit disant des « pouvoirs » pour la chasse, la pêche ou le commerce, et vous en souffrez je le sais.

Vous souffrez aussi parce que l'avant-projet de loi sur la protection et la promotion des albinos en Centrafrique existant depuis 2004 n'a pas encore abouti. A ce sujet, je suis heureux de vous informer que depuis le 21 mars 2013 la Commission texte du Secrétariat Général du Gouvernement a traité ce dossier.

Ce projet de loi sur la protection et la promotion des albinos en Centrafrique, sera sous mon impulsion traité au Conseil des Ministres pour être envoyé au Conseil National de transition pour adoption. J'instruis également le Ministre de la Santé d'envisager toutes les possibilités de prise en charge gratuite des problèmes ophtalmologiques, car les consultations sont déjà gratuites au niveau dermatologique avec Docteur KOBANGUE que je félicite pour son patriotisme, ayant abouti à la mise en place de l'Association Nationale des albinos de Centrafrique le 11 novembre 2000. M'adressant ensuite à vous, mes compatriotes peulhs et pygmées AKA, en tant que groupes ethniques minoritaires

appelés aussi population autochtones, vous faites également face à de nombreux problèmes dans votre propre pays, notre pays, la République centrafricaine, vos droits qui sont bafoués, vous êtes victimes également comme je le disais ci-haut de la marginalisation et de la discrimination.

Conscients de ces constats, la République centrafricaine, votre pays a ratifié, en août 2010, la convention 169 de l'organisation internationale du travail (OIT) sur les droits des peuples autochtones et tribaux, devenant de ce fait le 1^{er} Etat africain et le 22^{ème} au monde à ratifier ladite convention. Cette ratification couplée au vote de la déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones constitue l'expression d'une volonté politique de la République centrafricaine de donner une nouvelle dynamique à la promotion et à la protection des droits des peuples autochtones

Dans ce cadre, le Gouvernement félicite nos partenaires le Fond des Nations Unies pour la population et le Bureau International du travail (BIT) qui ont développé le projet d'appui à la promotion des droits des populations autochtones de Centrafrique, c'est-à-dire les peuhles et les pygmées AKA que vous êtes

Enfin, par rapport à l'absence de vos représentants au Conseil National de Transition, j'ai été moi-même élu par

cette institution et je respecte la séparation des pouvoirs, je ne peux donc donner des ordres à cette institution.

Faisant partie aussi à travers vos associations de la Société Civile, vous seriez représenté dans le Gouvernement d'Union Nationale pour y apporter vos contributions à la reconstruction de notre pays.

Je vous remercie pour votre attention et je vous remets le micro pour vous écouter avant de conclure notre rencontre ce jour et que vive l'égalité en République centrafricaine, notre beau pays.

Je vous remercie.

Bangui, le 05/06/2013